



OR 823

CONFIDENTIEL

Genève, le 3 avril 2013

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : Cab - SG - DG8.1

Objet : Sahara/HCR/Périple régional de la mission d'évaluation des CBM.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu aujourd'hui un entretien, à sa demande, avec M. Mazin Abu Shanab, responsable des CBM au sein du HCR. L'entretien a porté essentiellement sur la mission d'évaluation des CBM que le HCR projette d'effectuer dans la région et ce, conformément à l'accord des parties lors de la réunion de Genève de septembre dernier.

Ci-après les éléments d'information qu'il m'a communiqués :

* **La mission du HCR pour l'évaluation des CBM se rendra dans la région du 15 au 26 juin prochain.**

* **La délégation du HCR sera composée de :**

- M. Sultan Athar Khan, Chef de Cabinet du Haut Commissaire et chef de la délégation.

- M. Mazin Abu Shanab, responsable des CBM au HCR.

- un expert en nouvelles technologies de l'information, dont le nom sera communiqué ultérieurement.

- une technicienne de l'unité d'évaluation du HCR.

* **Périple de la Mission :**

a) Maroc :

- Rabat : entretiens avec les responsables du MAEC et les Ambassades des pays donateurs accrédités à Rabat.

- Laâyoune : rencontres avec les responsables de la Minurso, de la coordination marocaine et les bénéficiaires des CBM.

- Dakhla : entretiens avec les bénéficiaires des CBM -si le temps le permet-.

b) Algérie :

- Tindouf : entretiens avec les responsables du polisarrio, des Agences onusiennes dans les camps et les bénéficiaires des CBM.

- Alger : rencontres avec les responsables du MAE algérien et les Ambassades des pays donateurs accrédités à Alger.

* **Objectif de la mission :**

- Comme convenu à Genève en septembre dernier, la mission aura pour objectif d'évaluer les CBM en termes de réussites logistiques et d'impact humanitaire sur les bénéficiaires.

- Elle visera également l'examen des possibilités d'élargissement des CBM, ainsi que l'ajout d'autres activités.

- Le HCR n'est pas en faveur de l'élargissement des CBM, ni de l'ajout de nouvelles activités. Il doit, cependant, discuter de ces questions afin de priver l'Algérie et le Polisario de l'accuser de mettre en œuvre un agenda marocain, ou de prétendre que la question de l'élargissement des CBM n'a pas été discutée.

- **A moins que notre pays ne soit en faveur de l'élargissement des CBM, les conclusions du HCR seraient défavorables à cet objectif.**

*** Faisabilité d'Internet :**

- le HCR recommande de permettre à son expert de pouvoir se déplacer librement au Sahara, afin que le Polisario ne puisse prétendre qu'il a été empêché d'accomplir son étude de faisabilité. L'objectif étant de démontrer que le Maroc n'a pas fait d'obstruction à sa mission.

- Les conclusions de son étude seront arrêtées par le Département MENA du HCR et non pas par l'intéressé lui-même.

*** Le HCR souhaite l'accord du Maroc sur les dates proposées pour la mission et ce le plus rapidement possible afin de pouvoir les communiquer aux autres parties.**

Recommandations

*** Notre ami du HCR recommande vivement de recevoir M. Athar-Khan avec les égards qu'il sied à un ami du Maroc. Outre les entretiens avec les responsables marocains à Rabat et à Laâyoune, il serait hautement souhaitable qu'il soit reçu par M. le Ministre afin de lui marquer, par ce geste, le soutien et l'appréciation pour son leadership dans la réussite des CBM.**

Omar Hilale

L'Ambassadeur, Représentant Permanent



Omar Hilale